



Préfecture du Var
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

Arrêté préfectoral n° 2016-05 /SIDPC-UP 04 portant sur
la reconnaissance des usagers prioritaires dans le département
du Var

LE PREFET du VAR,
Officier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Défense,

VU le Code de la Sécurité Intérieure,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2215-1,

CONSIDERANT les difficultés d'approvisionnement en carburant dans le département du Var

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du VAR,

A R R E T E

ARTICLE 1er:

Les stations services du département du Var mentionnées sur la liste figurant en annexe 1 du présent arrêté sont requises en vertu de la loi aux fins de réserver la totalité de leurs stocks à l'approvisionnement des véhicules des services prioritaires figurant sur l'annexe 2 jointe au présent arrêté.

Les usagers des véhicules mentionnés dans l'annexe 2 - du moins pour les véhicules qui ne sont pas clairement identifiables par un logo ou une plaque administrative - doivent justifier par tous moyens utiles (carte grise, carte professionnelle, attestation de l'employeur, liste des immatriculations des véhicules remise par l'employeur aux stations services...) qu'ils participent à la satisfaction des besoins prioritaires prévus par le présent arrêté.

ARTICLE 2:

Les stations services requises devront mettre en application les dispositions prévues à l'article 1^{er} dès notification du présent arrêté et jusqu'à nouvel ordre.

Les stations équipées d'un système automatique par carte bancaire 24h/24 veilleront à neutraliser ce dispositif dès réception du présent arrêté.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État et ampliation sera adressée à Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Var, Messieurs les Sous-Préfets de DRAGUIGNAN et BRIGNOLES, Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Madame la Directrice Départementale de la Protection des Populations, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Var, le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Var, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, Monsieur le Directeur Régional de l'Exploitation de la Société ESCOTA, le Commandant de la CRS autoroutière Provence (Détachement du Var), Monsieur le Président du Conseil Département du Var et Madames et Messieurs les Maires des communes concernées, qui sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulon, le **25 MAI 2016**

Le Préfet



Pierre SOUBELET

STATIONS REQUISITIONNEES DANS LE VAR – LE 25 MAI 2016 – Annexe 1

VILLE	STATION	ADRESSE
DRAGUIGNAN	CARREFOUR	ZI St Hermentaire-Rue Etienne Pallu 83300 DRAGUIGNAN
OLLIOULES	INTERMARCHE	Le Petit Plan OLLIOULES
RIANS	TOTAL	Garage Gilauto SARL Quartier Saint Esprit
BRIGNOLES	TOTAL	Station-service TOTAL A8, aire les terrasses de provence
GARDE (LA)	AVIA	Station La Chaberte A57 lieu-dit La Grande Chaberte
SAINTE-MAXIME	TOTAL	SARL JOCATI - 24 bd Jean Moulin
TOULON	ESSO	93 Boulevard du général Brosset et Boulevard Aristide Briand 83200 Toulon

ANNEXE 2

Liste des Services Prioritaires dans le cadre du réapprovisionnement (P1)

CATEGORIES	ACTIVITES	COMMENTAIRES
ORDRE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des véhicules de Police Nationale et de Gendarmerie • Douanes • Police Municipale • Magistrats 	Fournir autorisations pour véhicules banalisés
TRANSPORT SANITAIRE DE BLESSES ET DE MALADES	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulances privées • SAMU et SMUR • Véhicules sanitaires légers 	
DEFENSE ET PROTECTION CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule SDIS • Associations de Secourisme • Association agréées de Sécurité Civile 	Tous les engins faisant l'objet d'une réquisition civile font partie intégrante des services prioritaires
PRATIQUE HOSPITALIERE ET ETABLISSEMENT MEDICAUX-SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules et autonomie énergétique des bâtiments hospitaliers (chauffage, groupes électrogènes...) • Véhicules de transport d'organes et de sang • Véhicules privés des personnels médicaux, paramédicaux, agents hospitaliers et personnels • Véhicules affectés aux services de soins et d'aide à domicile des personnes dépendantes • Véhicules de transport de linge 	

CATEGORIES	ACTIVITES	COMMENTAIRES
PRATIQUE MEDICALE , VETERINAIRES ET PHARMACIE	<ul style="list-style-type: none"> • Transports de produits pharmaceutiques vers les officines et hôpitaux • Transports d'oxygène • véhicules de collecte et de transports des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) • Vétérinaires • SOS médecins 	CF Liste des Professionnels de Santé Prioritaires
SERVICES D'INTERVENTIONS COURANTS	<ul style="list-style-type: none"> • GRDF (production et distribution de combustibles gazeux) • ERDF / RTE (Électricité) • TDF • Opérateurs de télécommunication • Services des Eaux / assainissement • Services liés à l'entretien et à la sécurité du domaine routier (Dépanneurs, Balisage ...) 	Essentiellement Véhicules d'Urgence et de Secours
TRANSPORTS DE DENREES ALIMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Camions frigorifiques • Transport de vivres frais • Transport de denrées à destination des hôpitaux, établissements scolaires ou pénitentiaires • Camions alimentaires (denrées non périssable de premières nécessité) 	

CATEGORIES	ACTIVITES	COMMENTAIRES
CHAINE LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT DES STATIONS-SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> • Personnels des dépôts d'hydrocarbures • conducteurs de Camions-citerne 	Stations Services concernées : – Réquisitionnées – Conventionnées

CATEGORIES	ACTIVITES	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> Personnels des stations-services 	
AEROPORT	<ul style="list-style-type: none"> Engins d'assistance aéroportuaire Véhicules des personnels 	En fonction des priorités spécifiques au département
TRANSPORT DE CORPS	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules spécialisés dans le transport des corps Pompes Funèbres 	
SALUBRITE PUBLIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules d'enlèvement d'animaux morts Véhicules liés aux traitements des ordures ménagères 	

Liste des Professionnels de Santé Prioritaires

- ➔ Personnels médicaux publics et libéraux
- ➔ Personnels des établissements de santé et médico-sociaux publics et privés
- ➔ Personnels des Services de Soins à Domicile
- ➔ Personnels Infirmiers libéraux
- ➔ Kinésithérapeutes
- ➔ Pharmaciens
- ➔ Personnels des laboratoires d'analyses de biologie médicale
- ➔ Transporteurs de fluides médicaux
- ➔ Personnels des administrations sanitaires et sociales